

QUELLE VIE DANS NOS VILLAGES DEMAIN ?

En termes de communes concernées, de superficie et d'affectation du sol, la ruralité est une caractéristique majeure de la Wallonie : les 162 communes rurales de Wallonie représentent 62% des 262 communes wallonnes. Elles couvrent 70% du territoire wallon. L'agriculture utilise 45% du territoire wallon et la forêt en couvre 30%, soit au total 75%. La population rurale est loin d'être un résidu marginal : en effet, près d'un Wallon sur trois habite une commune rurale.

LES TRAITS MARQUANTS DE LA RURALITE CONTEMPORAINE:

1. LA MOBILITE.

Il y a quelques dizaines d'années, la mobilité était une caractéristique de la vie urbaine et la non mobilité était un trait du mode de vie rural. A l'heure actuelle les choses se sont en quelque sorte inversées. En Wallonie, 66% des actifs des communes rurales sortent de leur commune pour aller travailler, soit 11,5% de plus que dans les villes. Une caractéristique spécifique du mode de vie actuel en Wallonie rurale est donc l'obligation pour tous d'être mobiles constamment. Cette mobilité constante indique une mutation radicale du mode de vie dans les communes rurales. A l'heure actuelle, plutôt que de se délocaliser pour se rapprocher d'un emploi ou des services offerts par la ville, nombre de ruraux préfèrent effectuer des déplacements quotidiens. Cette mobilité permanente mais nécessaire se double de l'obligation de disposer d'une ou plusieurs voitures ce qui n'est pas à la portée de tous. En termes de développement rural, ceci indique, qu'à l'heure actuelle, une responsabilité importante des politiques est de garantir la mobilité de tous les habitants du monde rural.

2. LA MIXITE DE POPULATION ET LA MINORISATION DE LA CULTURE AGRICOLE.

Dans une situation rurale traditionnelle, en effet, l'activité agricole était l'activité principale dans les villages, mais de plus, l'activité agricole produisait-elle la culture structurante dans les villages. Dans le contexte actuel, la question de la position et du statut de l'agriculteur se pose. La profession est en profonde mutation: être agriculteur, c'est une profession dont les conditions d'exercice ne relèvent plus du niveau local, mais bien du niveau européen, voire du marché agro-alimentaire international. C'est là un changement de nature sans précédent de l'activité agricole. En outre, la Wallonie ne compte plus que 22.000 exploitations agricoles qui emploient au total 35.000 personnes. La culture agricole n'est plus celle qui impose son bon usage à l'espace villageois. C'est ainsi que l'on a vu apparaître des conflits d'usage entre agriculteurs et non agriculteurs. Il faut donc prendre acte que l'usage de l'espace rural n'est plus unique, mais bien multiple et que cela demande la mise en place d'un *modus vivendi* qui prenne en compte les attentes légitimes des différents habitants de l'espace rural.

3. TERTIARISATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE.

Dans les communes rurales de Wallonie, près de $\frac{3}{4}$ de la population active travaillent dans le secteur tertiaire (services et administration).

4. LA RESIDENTIALISATION DU RURAL WALLON.

L'espace rural connaît depuis ces dernières années un processus particulier que l'on peut appeler le phénomène de résidentialisation, çàd une mutation fondamentale du rapport aux villages qui deviennent des lieux d'habitat retenus d'abord pour leur environnement physique et social. Il y a donc un changement fondamental du statut des villages : d'un mode de vie contraint par naissance, le village devient un cadre de vie choisi par établissement de résidence. D'un lieu de production lié aux secteurs primaire et secondaire, le village devient un lieu de résidence pour une population dont l'activité se concentre de plus en plus dans un secteur tertiaire délocalisé. La vie au village est dès lors moins autocentrée et donc davantage raisonnée par rapport à un territoire plus vaste en ce compris la ville.

5. DES NOUVELLES FORMES DE SOCIABILITE VILLAGEOISE.

Lorsqu'ils parlent de la sociabilité villageoise, le plus souvent les ruraux vont employer des expressions stéréotypées comme « *je parle avec tout le monde, tout le monde se connaît, ce n'est pas l'anonymat comme à la ville* ». La réalité diffère quelque peu. Une nouvelle forme de sociabilité de voisinage se fait jour: la modalité « barbecue - jardin - l'été ». Celle-ci est davantage le fait d'une nouvelle génération d'habitants de la campagne et se développe surtout dans les quartiers résidentiels et les lotissements. Elle repose sur le triple principe de la rencontre peu formelle, très épisodique et à l'extérieur, c'est-à-dire très clairement pas dans la maison. Ce qui est particulier à ce type de sociabilité et qui lui permet de fonctionner, c'est le fait que les moments d'interaction rapprochée se vivent sur un mode festif, se referment donc automatiquement sur eux-mêmes en ne débordant pas sur le quotidien.

Traditionnellement, la fête au village était le moment de célébration de l'identité collective et d'appartenance à la communauté villageoise. Elle était organisée le jour de la fête du Saint auquel était dédié la paroisse et l'église. Si ce mode de célébration persiste, sa forme a évolué : elle est devenue un moment de sociabilité festive vécu sur le mode associatif. On fait vivre ou on fait revivre le village en organisant des brocantes et des barbecues.

Dans cette évolution, la fête au village change de statut, sa fonction est bien davantage de créer de la chaleur dans les relations que de cimenter la cohésion du groupe, elle est plus conviviale qu'identitaire.

VIVRE AU VILLAGE : UN CHOIX EXISTENTIEL.

Pour comprendre la situation actuelle, il faut se dégager d'une vision du rural exclusivement en termes d'appartenance. A l'heure actuelle, le fait d'habiter une commune rurale est d'abord dicté par un choix avant d'être imposé par le hasard de la naissance. Ce choix se décline de trois manières : rester, venir ou revenir.

Pour ce faire, les ruraux ont modifié leur rapport à la distance : d'une situation où à la campagne on était loin de tout, maintenant, dans une petite région comme la Wallonie, les ruraux estiment qu'ils profitent d'une localisation où ils ne sont loin de rien. Ce qui est au principe du choix c'est d'abord une philosophie de la vie, qui se dit à la fois comme le refus, l'impossibilité de vivre en ville et le plaisir de vivre à la campagne. C'est donc une option existentielle beaucoup plus qu'identitaire.

LA RURALITE ACTUELLE N'EST PAS UNE ETAPE NON ENCORE ABOUTIE DE L'URBANISATION DES CAMPAGNES.

L'affirmation de la distinction ville-campagne avancée par les ruraux ne doit cependant pas masquer l'évolution de notre société. A l'heure actuelle, il y a plus de points de convergence dans les modes de vie de la ville et de la campagne que précédemment. Ce qui change à l'heure actuelle, c'est que, de plus en plus, ville et campagne sont régulées par le marché.

La mutation du statut qui affecte l'espace rural se greffe en Wallonie sur une situation toute particulière liée à l'exiguïté du territoire. En effet, il n'y a plus dans la Région de portions du territoire qui soient à plus de 30 minutes de voiture d'un centre urbain grand ou moyen. Ceci a pour conséquence que le rural wallon risque d'être considéré par la culture et les intérêts urbains comme un territoire "vide" parce qu'en majorité non construit, et donc comme réserve foncière, proche des zones urbaines, susceptible d'accueillir des lotissements, des zonings industriels et des villages de vacances, ou encore comme espace de secondarité par rapport à la ville, c'est-à-dire, comme un espace de loisirs et un espace de réserve pour une nature sacralisée.

Dans cette vision des choses, le rural se voit déposséder de toute capacité de se donner un statut par lui-même. Dès lors, la question n'est pas de savoir si on accepte ou non cette vision, mais bien d'imaginer comment composer avec elle et comment l'infléchir dans un sens qui se préoccupe de garder au rural ses caractéristiques spécifiques. Reconstruire un statut original du rural c'est réintroduire du différent dans ce qui aurait tendance à n'être plus que du même et par là produire du sens.

QUEL RURAL POUR LE XXI^{ème} SIECLE ?

L'écoute des habitants du monde rural nous a appris que le futur qu'ils souhaitent et revendiquent n'est pas de rattraper ou de devenir comme la ville, mais bien de disposer d'un espace physique et social spécifique qui leur permette de développer un mode de vie qui leur convient.

A quoi va-t-on destiner le rural pour qu'il conserve une identité spécifique ?

L'identité n'est pas liée à des qualités intrinsèques qu'il faut défendre contre des agressions extérieures. L'identité est liée à un positionnement dans divers systèmes d'échange et à la définition qui en découle. Dans cette perspective, il est certes déterminant de repérer les caractéristiques propres au monde rural qui peuvent être valorisées, mais il est tout aussi déterminant d'apprécier le système d'échange dans lequel il convient de « vendre » ces caractéristiques avec le plus de profit d'une part, et avec la garantie de leur pérennité d'autre part.

Ainsi, on peut considérer l'espace rural comme une étendue importante, une vaste réserve foncière et donc comme un bien abondant sur le marché des surfaces disponibles. Mais on peut aussi considérer que l'espace rural n'est pas seulement de la surface, mais également un cadre naturel et bâti, un environnement, une sociabilité de plus en plus prisés sur le marché porteur de la qualité de la vie. Ce qui distingue la deuxième approche de la première, c'est le fait de positionner les caractéristiques de l'espace rural sur un marché tel (celui de la qualité plutôt que celui de la surface disponible) qu'elles n'apparaissent plus comme surabondantes (il y a de l'espace à volonté) mais bien comme rares et donc de grande valeur dans les échanges. En quelque sorte, pour se construire une identité contemporaine, le monde rural doit organiser et faire reconnaître la rareté et donc la valeur de ses caractéristiques.

Ce faisant, on change l'angle d'approche et donc les termes du débat habituel qui oppose les impératifs liés au développement des régions rurales - autrement dit les exigences de l'économie - aux préoccupations liées au respect du cadre, de l'environnement et de la spécificité culturelle. En effet, le déplacement de perspective permet de voir que le souci de la qualité n'est pas nécessairement un frein au développement mais, au contraire, qu'il peut être utilisé, et qu'il devra de plus en plus être utilisé comme un facteur de développement. Raisonner de la sorte c'est, en outre, s'émanciper d'une représentation de l'espace rural wallon sur le modèle de la réserve - foncière, naturelle ou d'indiens - pour considérer celui-ci, y compris du point de vue de la logique économique, comme un capital rare à l'heure actuelle. Ce capital doit, bien entendu, être valorisé au maximum au profit des populations rurales, mais il convient en même temps de le gérer de façon avisée, en préférant n'en consommer que les intérêts, c'est-à-dire en respectant les impératifs du développement durable.

Daniel BODSON, Docteur en sociologie, chargé de cours à l'U.C.L.